# Famille : touche pas à mes allocs!

FIGAROVOX/TRIBUNE – L'entrepreneur Charles Beigbeder, élu de Paris, et l'ancien ministre Charles Millon ont lancé une pétition pour contester la mise sous condition de ressources des allocations familiales à partir du 1er juillet .

*Charles Beigbeder est entrepreneur, investisseur et chef d'entreprise. Il est également conseiller municipal dans le VIIIème arrondissement de Paris. Il est co-fondateur du collectif Phénix.*

*Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997.*

*Signez la pétition sur le site de l'Avant-Garde*

La France avait hérité du Conseil national de la Résistance un système de protection sociale qui, au moins sur la question des allocations familiales et de l'assurance maladie, était juste, cohérent et efficace.

> *La France avait hérité du Conseil national de la Résistance un système de protection sociale qui, au moins sur la question des allocations familiales et de*

*l'assurance maladie, était juste, cohérent et efficace.*

Juste, car il fonctionnait sur un principe très simple: chacun contribue au pot commun en fonction de ses capacités et reçoit en fonction de ses besoins, définis de manière objective et vérifiable par l'évènement déclenchant la solidarité nationale (accueil d'un enfant, maladie…). C'est au nom de ce principe que le quotient familial visait à assurer l'équité entre les foyers sans enfants, proportionnellement plus aisés, et les foyers avec enfants, proportionnellement appauvris. C'est encore au nom de ce principe que les allocations familiales étaient reversées même aux ménages aux salaires élevés, qui avaient de toute façon déjà contribué plus que les autres au pot commun, par un prélèvement plus important sur leurs revenus.

Cohérent, parce que les branches maladie et famille de la protection sociale collectaient en vertu du principe de proportionnalité et redistribuaient en vertu du principe d'universalité. Elles se renforçaient ainsi les unes les autres dans une logique de solidarité entre actifs et retraités, malades et bien portants, familles sans enfants et familles avec enfants, lesquels paieront les cotisations et retraites de demain, et la boucle était bouclée.

Efficace, parce que ce modèle a permis à notre pays de conserver une fécondité supérieure à la moyenne de ses voisins et exercé longtemps un pouvoir d'attraction incitant les jeunes actifs à demeurer durablement en France et à y développer leurs talents.

Dans sa hâte à boucler un budget de loi de finance à peu près présentable devant Bruxelles, le gouvernement Valls a sacrifié sur l'autel des économies de court terme le principe de l'universalité des allocations familiales: à compter du 1er juillet 2015, les allocations seront réduites pour les foyers qui cotisent déjà le plus -et même à raison du fait qu'ils cotisent le plus.

*Dans sa hâte à boucler un budget de loi de finance à peu près présentable devant Bruxelles, le gouvernement Valls a sacrifié sur l'autel des économies de court terme le principe de l'universalité des allocations familiales.*

C'est un peu comme si vous décidiez de mettre 8€ sur une tournée de café pendant que vos amis moins aisés mettent 2€; le garçon vous apporte un demi

café. «Mais j'ai mis plus que les autres!» protestez-vous. «Justement», vous répond-il.

«Justice sociale!» clame le gouvernement, arguant que les foyers les plus aisés n'ont pas besoin de ces allocations. Outre le fait que c'est faux la plupart du temps, il s'agit en fait d'une nouvelle façon d'apprécier les besoins. Dans le modèle qui prévalait jusqu'alors, les besoins étaient fonction d'événements de la vie; ils avaient un caractère objectif et vérifiable. Désormais, ils seront fonction de ce que le corps social supposera d'un niveau de vie réel ou fantasmé. Mais alors il n'y a aucune raison de maintenir ce deux poids, deux mesures, au détriment des seules familles: pourquoi rembourser 100% du coût d'une IVG à une famille qui gagne plus de 6 000€? Pourquoi verser une retraite à taux plein à un ancien dirigeant qui perçoit par ailleurs des revenus locatifs confortables? Notre gouvernement a introduit une faille qui ne peut que s'élargir.

Incapable de se hausser au niveau d'enjeux nationaux de long terme, notre gouvernement a rendu injuste, incohérent et inefficace le modèle collectif de protection qui était au cœur de notre pacte social.

> *Dans le modèle qui prévalait jusqu'alors, les besoins étaient fonction d'événements de la vie; ils avaient un caractère objectif et vérifiable. Désormais, ils seront fonction de ce que le corps social supposera d'un niveau de vie réel ou fantasmé.*

Injuste parce que les enfants ne sont pas un bien de consommation qui deviendrait un luxe à compter du troisième et qu'il appartiendrait à leur parents de financer sans aide. Bien entendu, ils le feront puisqu'«on ne fait pas des enfants pour toucher des allocs», comme l'a aimablement rappelé Madame Lemorton. A contrario, on ne cotise pas tous les mois au financement de la politique familiale pour en être exclu le moment venu. Pourquoi contribuer gratuitement à la solidarité nationale en payant toujours plus d'impôts et de cotisations, en recevant toujours moins de prestations et en supportant seuls les charges pour élever des enfants qui paieront les retraites des autres?

Incohérent parce que trois systèmes contradictoires vont désormais cohabiter: politique familiale: plus on cotise, moins on reçoit. Santé: on reçoit la même chose quel que soit le niveau de cotisation. Vieillesse: plus on cotise, plus on reçoit.

Inefficace parce que ce qui était hier incitation aux familles d'accueillir des enfants devient aujourd'hui une simple redistribution verticale, depuis les supposés riches vers les plus pauvres. À force d'exclure ceux qui financent le modèle social du bénéfice que celui-ci peut apporter, il y a un vrai risque d'explosion du système: de plus en plus de talents vont décider d'aller s'installer au-delà de nos frontières, sous des cieux plus cléments en termes de prélèvements obligatoires; cela ne pourra que creuser les déficits et nous faire entrer dans un cercle vicieux.

> *À force d'exclure ceux qui financent le modèle social du bénéfice que celui-ci peut apporter, il y a un vrai risque d'explosion du système.*

Ce gouvernement donne, une nouvelle fois, la preuve que son principal adversaire est la famille. Il est en sus allé contre tous les avis autorisés, des associations concernées comme des syndicats. Mais il n'est pas trop tard pour arrêter son entreprise de destruction. C'est pourquoi, nous premiers signataires, appelons chaque citoyen à se joindre à nous en signant ce texte.

**Premiers signataires**

Charles Beigbeder, entrepreneur et élu de Paris

Gérard-François Dumont, démographe

Cécile Edel, présidente de Choisir la Vie

Julie Graziani, porte-parole d'Ensemble pour le Bien commun

Albéric Dumont, vice-président de La Manif Pour Tous

Xavier Lemoine, maire de Montfermeil

Didier Leprince-Ringuet, porte-parole des Familles plumées

Bérénice Levet, philosophe

Charles Millon, ancien ministre

Antoine Renard, président de la FACFCE (Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe)

Christian Vanneste, ancien député et président du RPF, président d'honneur de Famille et liberté

Thierry Vidor, directeur général de Familles de France

1. FIGARO VOX Vox Societe
    - Par Charles Beigbeder , Charles Millon
    - Publié le 17/06/2015 à 19:55

---

# Politique familiale : Monsieur le Président, faites comme Lionel Jospin !

# Politique familiale : Monsieur le Président, faites comme Lionel Jospin !

**Alors que Les Familles Plumées appellent à se mobiliser ce week-end partout en France et qu'un sondage Ifop montre que 83% des Français sont contre la politique familiale, la réforme du congé parental et la mise sous condition de ressource des allocations, des membres du collectif demandent à François Hollande de faire marche arrière.**

Il ne faut jamais ignorer l'Histoire. Certes, les événements se reproduisent rarement à l'identique mais les mêmes causes produisent les mêmes effets. Et les Français finissent par avoir raison des injustices qu'un gouvernement incapable

de se réformer leur inflige.

Dans son discours de politique générale en juin 1997, Lionel Jospin avait annoncé un plafonnement des allocations familiales : « *Afin de rendre plus juste et plus efficace notre système d'aide aux familles et d'en réserver le bénéfice à celles qui en ont effectivement besoin, les allocations familiales seront placées sous condition de ressources inférieures à 25 000 F par foyer* » (3 800€).

Un an plus tard, le 12 juin 1998, il déclare renoncer à une mesure qui coalise contre lui la plupart des Français, y compris dans son propre camp : « *L'attachement de beaucoup, notamment au sein du mouvement familial, au principe d'universalité des allocations familiales est tel qu'il a provoqué un raidissement de leur part et une opposition à cette mesure…* ». Et d'expliquer aux députés socialistes qui y voyaient une capitulation : « *Je ne prends pas à mon compte l'argument selon lequel un gouvernement ne peut pas revenir sur ses décisions* ».
Quinze années plus tard, François Hollande n'a pas l'air de se souvenir de cet épisode qui avait vu la CGT et les communistes se désolidariser du gouvernement pour unir leur protestation à celle de l'opposition, Martine Aubry réclamer l'abandon d'une réforme qu'elle avait elle-même défendue et Lionel Jospin s'isoler de plus en plus face à la grogne des familles et des contribuables.

Car, non content d'abaisser à deux reprises le plafond du quotient familial, le portant d'abord à 2 000€ en 2013 contre 2 336€ en 2012, puis à 1 500€ en 2014, François Hollande, dont la popularité est loin d'égaler celle de Lionel Jospin en 1998, souhaite cumuler ces mesures déjà discriminatoires avec la modulation des allocations familiales en fonction des revenus, rompant ainsi le pacte national qui prévalait sur cette question depuis 1945. En fait de modulation, il s'agit surtout d'une diminution car en aucun cas les sommes ôtées aux uns ne seront données aux autres.

De plus, les familles doivent encaisser toute une série de mesures injustes dont la dernière en date est la réforme du congé parental. Sous le prétexte hypocrite de garantir l'égalité hommes-femmes, le gouvernement s'immisce en effet dans la vie privée des familles au point d'abaisser d'une année le congé des mères si leur conjoint ne le partage pas avec elles. Un moyen de réaliser des économies à bon marché en se drapant dans des principes qui ne dupent personne.

Quant aux contribuables, ils ne peuvent que constater que l'impôt n'a cessé de

s’alourdir depuis deux ans et ils ne font plus confiance à François Hollande quand il annonce une pause fiscale en 2013 ou la fin de toute augmentation supplémentaire des impôts en 2015. Le ras-le-bol fiscal est général et le consentement à l’impôt sérieusement entamé. Comment accepter la suppression de la première tranche d’imposition sur le revenu alors que le gouvernement accroît la progressivité de l’impôt en modulant les allocations, faisant ainsi peser celui-ci sur un nombre de contribuables toujours plus restreint.

La coupe est pleine et elle va déborder. Les familles et les contribuables ne peuvent accepter d’être les victimes de la mauvaise gestion de François Hollande, incapable de faire les économies réellement nécessaires à la réduction de notre déficit public. Ils ne supportent plus d’être les vaches à lait d’un socialisme archaïque qui ne raisonne qu’en termes d’emplois aidés et d’un État obèse qui n’arrive pas à maigrir.

C’est désormais le temps de l’union des familles et des contribuables. Partout en France, ils manifesteront dimanche 23 novembre sous les couleurs des « familles plumées », un collectif qui réunit familles et contribuables pour la défense d’une authentique politique familiale. Dans l’histoire des révolutions, la révolte fiscale cache souvent d’autres mobiles plus profonds. Elle n’est en général que la face émergée de l’iceberg de la contestation mais elle comporte ce caractère d’immédiateté qui permet de coaliser les mécontentements et de faire reculer le gouvernement.

Les sénateurs nous ont donné l’exemple vendredi dernier en portant le fer à l’hémicycle, obtenant ainsi la suppression de la « loi scélérate » adoptée en première lecture par l’Assemblée. Il revient désormais aux familles plumées de transformer l’essai dans la rue et de plaire plier le gouvernement. La victoire est à ce prix.

Charles Beigbeder, entrepreneur et élu de Paris,

Charles Millon, ancien ministre,

Ludovine de La Rochère, présidente de *La Manif pour Tous*,

Serge Federbusch, président du Parti des Libertés,

Jean-Philippe Delsol, avocat et président de l’IREF (Institut de Recherches

Économiques et Fiscales)

Claude Garrec, président de *Contribuables Associés*,

Julie Graziani, porte-parole du collectif *Ensemble pour le bien commun*,

Thibaud de Bernis, président du Cercle Charles Péguy de Paris.

Atlantico le 22/11/2014